

**Switzerland-Bellinzona: Construction project management services**

OJ S 28/2023 08/02/2023

**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona Divisione Infrastruttura stradale est

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: "N2 N13 Coordinazione GHGW PMs, supporto specialistico al committente"

E-mail: [acquistipubblici@astra.admin.ch](mailto:acquistipubblici@astra.admin.ch)

**Internet address(es):**

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: [www.astra.admin.ch](http://www.astra.admin.ch)

**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

[http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE\\_NR=1314325](http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1314325)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona Divisione Infrastruttura stradale est

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: "NON APRIRE-Offerta: N2 N13 Coordinazione GHGW PMs, supporto specialistico al committente"

E-mail: [acquistipubblici@astra.admin.ch](mailto:acquistipubblici@astra.admin.ch)

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

**Internet address(es):**

Main address: <https://www.simap.ch>

**I.4. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.5. Main activity**

Housing and community amenities

**Section II: Object**

---

## **II.1. Scope of the procurement**

### **II.1.1. Title**

N2 N13 Coordinazione GHGW PMs, appui spécialisé au maître d'ouvrage

### **II.1.2. Main CPV code**

71541000 Construction project management services

### **II.1.3. Type of contract**

Services

### **II.1.4. Short description**

Prestations d'appui spécialisé au maître d'ouvrage pour la coordination des projets en cours en matière d'harmonisation des vitesses et d'avertissement de danger (GHGW), de réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) et de RaDo dans le périmètre du secteur PM Sud de la filiale 5 de l'OFROU ainsi que leur uniformisation par rapport aux exigences de la feuille de route sur la gestion du trafic (VM-CH) et de la stratégie d'une architecture unifiée des systèmes (SA-CH). Le mandat inclut des prestations spécialisées destinées à évaluer la nécessité de futurs systèmes de contrôle de l'accès aux rampes (RaDo) et d'utilisation dynamique de la bande d'arrêt d'urgence.

Les heures prévues par l'adjudicateur sont de 5000, prestations éventuelles en régie comprises.

### **II.1.5. Estimated total value**

### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

## **II.2. Description**

### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Suisse CH – 6500 Bellinzone/TI

### **II.2.4. Description of the procurement**

Prestations d'appui spécialisé au maître d'ouvrage pour la coordination des projets en cours en matière d'harmonisation des vitesses et d'avertissement de danger (GHGW), de réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) et de RaDo dans le périmètre du secteur PM Sud de la filiale 5 de l'OFROU ainsi que leur uniformisation par rapport aux exigences de la feuille de route sur la gestion du trafic (VM-CH) et de la stratégie d'une architecture unifiée des systèmes (SA-CH). Le mandat inclut des prestations spécialisées destinées à évaluer la nécessité de futurs systèmes de contrôle de l'accès aux rampes (RaDo) et d'utilisation dynamique de la bande d'arrêt d'urgence.

Les heures prévues par l'adjudicateur sont de 5000, prestations éventuelles en régie comprises.

### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir point 4.6 «Autres indications» / Weighting: 1

### **II.2.6. Estimated value**

### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 03/07/2023 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Une prolongation du contrat entre en ligne de compte si elle s'impose en raison de la libération nécessaire du crédit, de délais relatifs à la procédure d'approbation et/ou d'événements imprévisibles.

**II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

**II.2.11. Information about options**

Options: no

**II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

**II.2.14. Additional information**

**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

**III.1. Conditions for participation**

**III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

Les justificatifs / attestations complets suivants doivent être joints au dossier d'offre, sans modifications, restrictions ou réserves, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération :

C1 : EXPÉRIENCE / RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE

1 référence comparable.

Dans le cadre de l'évaluation de l'aptitude, une référence est reconnue comme étant comparable lorsqu'elle remplit au moins les conditions suivantes :

- a) représentant de maître d'ouvrage ou d'appui au maître d'ouvrage en qualité de direction générale du projet ou d'auteur de projet ;
- b) projet de système d'harmonisation des vitesses (GHGW) ou de réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) concernant des autoroutes ou routes à grand trafic ou d'autres infrastructures routières ;
- c) mandat d'élaboration de projet des phases 32 à 51 (phases SIA) ;
- d) référence entièrement réalisée ;
- e) Si l'objet de la référence n'inclut pas toutes les phases demandées au point c), les phases manquantes peuvent être remplies par la présentation d'un second objet de référence au maximum ;
- f) montant minimal du mandat 0.3 mio. CHF. Dans le cas où les phases manquant au premier objet de référence sont remplies par la présentation d'un second objet de référence, la somme des deux références doit être équivalente au montant minimal demandé.

C2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

Est considérée comme personne clé pour l'évaluation des critères d'aptitude la personne exerçant la fonction suivante :

CHEF DE PROJET Bureau d'appui au maître d'ouvrage (BAMO/BHU).

Pour satisfaire aux critères d'aptitude, les exigences minimales ci-après sont requises de la personne clé. Ingénieur diplômé EPF, HES ou équivalent, avec fonction de chef de projet, suppléant de chef de projet ou fonction analogue, dans un mandat qui répond au moins aux exigences suivantes.

- a) représentant de maître d'ouvrage ou d'appui au maître d'ouvrage en qualité de direction générale du projet ou d'auteur de projet ;
- b) projet de système d'harmonisation des vitesses (GHGW) ou de réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) concernant des autoroutes ou routes à grand trafic ou d'autres infrastructures routières ;
- c) mandat d'élaboration de projet des phases 32 à 51 (phases SIA) ;
- d) les fonctions doivent avoir été exercées au minimum 50 % de la durée de chacune des phases requises ;
- e) Si l'objet de la référence n'inclut pas toutes les phases demandées au point c), les phases manquantes peuvent être remplies par la présentation d'un second objet de référence au maximum ;
- f) montant minimal du mandat 0.3 mio. CHF. Dans le cas où les phases manquant au premier objet de référence sont remplies par la présentation d'un second objet de référence, la somme des deux références doit être équivalente au montant minimal demandé.

#### C3 : ATTESTATION DE LA DISPONIBILITÉ

- Confirmation de la disponibilité du personnel :
- Disponibilité minimale du chef de projet : 20 % lors des 24 premiers mois du mandat.
- Disponibilité minimale du chef de projet suppléant : 10 % lors des 24 premiers mois du mandat.

#### C4 : APTITUDE ÉCONOMIQUE / FINANCIÈRE

- Confirmation que les prestations des sous-traitants ne dépassent pas 50 % ;
- Justificatifs attestant que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire pour les années 2020 et 2021 est plus de deux fois supérieur au chiffre d'affaires annuel du mandat ;
- Justificatifs / preuves de l'aptitude à présenter après le dépôt de l'offre, sur demande de l'adjudicateur :
- Extrait du registre du commerce et du registre des poursuites,
- Extrait de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- Confirmation de l'assureur LAA,
- Preuve du paiement des impôts à la source ainsi que des impôts fédéraux, cantonaux et communaux ou de la taxe sur la valeur ajoutée,
- Attestations d'assurance ;

Tous les documents doivent dater de 3 mois au maximum avant la date de dépôt de l'offre.

### III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

#### C1 : EXPÉRIENCE / RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE

#### C2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

#### C3 : ATTESTATION DE LA DISPONIBILITÉ

#### C4 : APTITUDE ÉCONOMIQUE / FINANCIÈRE

## Section IV: Procedure

### IV.1. Description

#### IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

#### IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **IV.2. Administrative information**

##### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 17/03/2023

##### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

##### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

Italian

##### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

##### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 23/03/2023 Local time: 23:59

Place:

Bellinzona

Information about authorised persons and opening procedure: La date de l'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique.

#### **Section VI: Complementary information**

---

##### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

##### **VI.3. Additional information**

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les soumissionnaires provenant d'États non membres de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC:

Aucune.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Aucune visite technique n'est prévue.

Exigences fondamentales: L'adjudicateur adjuge ce marché uniquement aux soumissionnaires qui respectent les conditions de participation fixées dans le dossier d'appel d'offres et dans la législation. Sont notamment concernés le respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs, des conditions de travail, de l'égalité salariale entre femmes et hommes et du droit de l'environnement, et un comportement conforme aux règles de la concurrence et exempt de corruption.

Autres indications: 1. CRITERES D'ADJUDICATION (CA) Le dossier de l'offre doit inclure des indications relatives aux critères d'adjudication suivants : CA1 : COMPÉTENCES ET RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE RELATIVES AUX TÂCHES À REMPLIR : pondération de 20 %. CA2 : COMPÉTENCES ET RÉFÉRENCES DES PERSONNES CLÉS RELATIVES AUX TÂCHES À REMPLIR pondération de 35 % ; avec la sous-division suivante : 2.1 Chef de projet BAMO/BHU : 15 % 2.1.1 Expériences professionnelles spécifiques liées aux tâches à remplir : 7 % ; 2.1.2 Expériences professionnelles spécifiques dans des ouvrages analogues : 5 % ; 2.1.3 Formation et perfectionnement : 3 %. 2.2 Chef de projet suppléant BAMO/BHU et spécialiste EES : 10 % 2.2.1 Expériences professionnelles spécifiques liées aux tâches à remplir : 5 % ; 2.2.2 Expériences professionnelles spécifiques

dans des ouvrages analogues : 3 % ; 2.2.3 Formation et perfectionnement : 2 %. 2.3 Responsable appui pour la technique du trafic : 10 % 2.3.1 Expériences professionnelles spécifiques liées aux tâches à remplir : 5% ; 2.3.2 Expériences professionnelles spécifiques dans des ouvrages analogues : 3 % ; 2.3.3 Formation et perfectionnement : 2 %. CA3 : QUALITÉ DE L'OFFRE : pondération de 20 % ; avec la sous-division suivante : 3.1 Analyse des tâches et mode de réalisation : 10 % ; 3.2 Organisation et organigramme : 5 % ; 3.3 Analyse de la durabilité du point de vue économique, social et écologique : 5 %. CA4 : PRIX pondération de 25 % (Le nombre d'heures indiqué dans l'offre sert de base pour la comparaison des offres.) ÉVALUATION DU PRIX La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix. Notation des AUTRES critères d'adjudication L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5 : 0 = évaluation impossible ; aucune information 1 = critère très mal rempli ; informations insuffisantes et incomplètes 2 = critère mal rempli ; informations sans lien suffisant avec le projet 3 = critère rempli de manière normale, moyenne ; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = critère rempli de manière satisfaisante ; bonne qualité 5 = critère rempli de manière très satisfaisante ; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération. TOTAL DES POINTS somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points).

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. Le dossier d'appel d'offres est disponible en italien. En cas de divergences, la version italienne fait foi. 5. Exclusion : Les offres de la société Sensor Elektronik GmbH, Adlikerstrasse 79, 8105 Regensdorf ou les offres auxquelles Sensor Elektronik GmbH participe d'une manière ou d'une autre, soit en tant que communauté de soumissionnaires, soit en tant que sous-traitant ou fournisseur, sont exclues de la procédure en vertu de l'art. 44, al. 1, let. h, de la loi sur les marchés publics (LMP). 6. L'adjudicateur se réserve le droit de modifier les délais indiqués dans le dossier d'appel d'offres (en particulier la date de l'adjudication et celle du début des travaux). Dans un tel cas, le soumissionnaire n'a pas droit à une indemnisation. 7. L'entreprise qui se voit octroyer le marché est exclue d'autres marchés publics liés au projet pour lequel elle fournit des prestations d'appui au maître d'ouvrage. 8. Tous les montants s'entendent hors TVA. 9. La publication sur le portail simap est déterminante. En cas d'imprécisions ou de contradictions, la version italienne fait foi.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier de l'offre), dûment documentée, doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur clé USB) en double exemplaire également. Envoi par courrier : Courrier prioritaire A ou PostPac Priority (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu ; l'affranchissement par une machine d'

entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter l'indication «NON APRIRE – OFFERTA: N2 N13 Coordinazione GHGW PMs, supporto specialistico al committente» bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires : lu-je 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 / ve 8h00 - 12h et 13h30 - 16h), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse : les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Remarques (Délai souhaité pour poser des questions par écrit) Les questions doivent être posées en italien sur le forum du portail simap. Les réponses seront formulées de manière générale sur ce forum d'ici au 02.03.2023 et seront visibles pour toutes les entreprises ayant demandé le dossier d'appel d'offres. Les questions reçues après le 23.02.2023 ne seront pas traitées.

Publication de référence nationale: Simap de la 03.02.2023 ,doc. 1314325 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 23.02.2023.

Dossier disponible à partir du 03.02.2023 jusqu'au 17.03.2023

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier peut être obtenu uniquement sur le portail [www.simap.ch](http://www.simap.ch) («téléchargement»).

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postal code: 9023

Country: Switzerland

##### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

03/02/2023